

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE DOUZE DECEMBRE (12/12/2022)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 06 décembre, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS : 28

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoint**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Danièle PUCHOUAU (PAPUGA), M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Madame DESCAMPS Marie-Line, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. DUPARC Robert, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRÉSENTES : 5

Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Madame Danièle SCHATTEL), Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT) (représentée par Madame Nicole LAFFINEUR), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (représenté par Madame Stéphanie GAYET), M. Franck BOUSQUET (représenté par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur Philippe LERMINEZ est nommé secrétaire de séance.

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE MOISSAC
DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS**

02 – 12 décembre 2022

***2. Election d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant
de la commune au Syndicat Mixte d'Eau Potable (SMEP)***

Rapporteur : Monsieur SEGARD.

Vu la délibération n° 07 du conseil municipal dans sa séance du 23 juillet 2020 portant élection des représentants de la Commune au Syndicat Mixte d'Eau Potable (SMEP),

Considérant la démission de Monsieur Bernard MOUILLERAC de ses fonctions de conseiller municipal par lettre du 23 mai 2022, acceptée,

Considérant que Monsieur Bernard MOUILLERAC était représentant titulaire de la Commune au Syndicat Mixte d'Eau Potable (SMEP),

M. Philippe GARCIA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé délégué suppléant.

L'élection a donné les résultats ci-après :

A ETE ELU DELEGUE TITULAIRE AUX FINS DE SIEGER AU SMEP :

M. GUY LOURMEDE (EN LIEU ET PLACE DE MONSIEUR BERNARD MOUILLERAC)

A ETE ELU DELEGUE SUPPLEANT AUX FINS DE SIEGER AU SMEP :

M. PHILIPPE GARCIA (EN LIEU ET PLACE DE MONSIEUR GUY LOURMEDE).

Pour copie conforme
Moissac, le 14 décembre 2022

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Philippe LERMINEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :